

Compte Rendu de la FS-SSCT du 28/09/2026

Vos élus CFTC-CFDT :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfig.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfig.finances.gouv.fr

Deux points ont été soumis au vote de la FS : le budget 2026 et les PV des sessions précédentes. Les autres points ont été présentés pour information mais ouverts au débat.

Ont siégé : **CFTC-CFDT** , Solidaires, FO, CGT.

Budget et formations 2026 de la FS-SSCT (pour avis) :

L'exécution du budget 2026 fait apparaître un disponible de 11 551 € qui n'a pas encore été fléché sur des opérations. Après débat, il a été décidé de consacrer cette somme au financement d'une formation « communication non verbale » et à l'achat de bureaux réglables en hauteur électriquement, de réfrigérateurs et petit électro-ménager à destination des services qui en exprimeront le besoin.

Vos élus CFTC-CFDT sont par nature favorables à toute dépense de formation et d'amélioration des conditions de vie au travail.

N'hésitez pas à vous inscrire aux formations de la FS-SSCT. Elles sont créées, financées et dispensées pour un mieux vivre au quotidien. L'avenir budgétaire étant incertain, profitez de ce qui existe aujourd'hui et que la FS vous propose.

Votes sur les dépenses sur le disponible 2026 : POUR à l'unanimité.

Incidents signalés (pour information) :

Les fiches de signalement ont été évoquées et un point a été fait sur l'avancement de chaque dossier. La Direction indique ne laisser aucune fiche sans action.

Installation du PRS et déménagement de la BCR au « 9 Grenouillère » (pour information) :

-Le PRS va rejoindre le 9 G les 5 - 6 - 7 octobre au 1^{er} étage sur 5 bureaux dont un libéré par la DIRCOFI.

-La BCR va descendre au même étage sur 4 bureaux anciennement PCE.

-Au vu des réaménagements, la salle de détente commune pourrait-être utilement transférée dans la pièce 116.

Pour vos élus CFTC-CFDT , ces installations ont le mérite de correspondre à peu près aux normes de la politique immobilière de l'État en laissant un peu de place aux agents. Point important : les dossiers ! Le PRS, notamment, a besoin de nombreux mètres linéaires pour leurs archives vivantes. Les placards suffiront-ils ? A suivre ...

Installation du PDE au sein du SIE de St Laurent - antenne de Bourg (pour information) :

Suite à fermeture du PCE, le PDP et le PDE ont été créés. Reste à installer le PDE au 5G dans les locaux de l'antenne du SIE de St Laurent. Les mouvements de cloisons sont en stand-by pour voir comment les agents s'approprient les locaux. Les nouvelles cloisons se feront en fonction des possibilités de conformité aux règles d'évacuation incendie.

Questions diverses :

- La prochaine journée d'accueil permettra t'elle aux Syndicats, acteurs de prévention et services sociaux de se présenter en séance ?

Réponse Direction => C'est possible. On étudiera cela le moment venu.

- Les questions de l'observatoire interne permettent peu de requêtes sur les VSST. Une nouvelle version est-elle prévue ?

Réponse Direction => l'organisation d'un GT sur ce sujet est tout à fait possible. A ajouter à l'agenda social.

- Véhicules de service pour les EDR et pointage à la Direction ?

Réponse Direction => L'usage des véhicules de service par les EDR les oblige à venir à la Direction pour prendre le véhicule. Cela rend obligatoire d'inclure le trajet depuis la Direction dans le temps de travail ce qui réduit considérablement le temps sur poste. Il a donc été décidé que les véhicules de service ne seront utilisés par ces agents que lorsqu'ils vont en Maison France Services car ils ne pointent pas ces jours-là. Situation identique dans tous les départements.

- Certains Chefs de services demandent à leurs agents s'ils vont faire grève les jours précédents.

Réponse Direction => On va leur rappeler que c'est prohibé. Les grévistes se comptent uniquement le jour J. On ne doit pas faire de décompte prévisionnel.

- Distributeurs de protections hygiéniques dans les toilettes des femmes, où en est-on ?

Réponse Direction => Toujours à l'étude. Cela a un coût.

- Travaux à l'accueil du 5 G, quand ?

Réponse Direction => ils débiteront le 5 octobre.

- Déconcentration des décisions de sanctions disciplinaires du 1^{er} groupe ?

Réponse Direction => La Centrale connaît une hausse très forte du nombre de dossier depuis 3 ans. Ils indiquent ne plus être en mesure de suivre et donc cela va descendre à l'échelon local.

Concernant la déconcentration des décisions des sanctions du 1^{er} groupe, pour vos élus CFTC-CFDT il est assez déconcertant de voir que lorsque notre administration centrale n'y arrive plus sur une thématique, elle transfère à l'étage du dessous. Sauf que si cela va soulager le bureau concerné à Bercy, cela va générer du travail supplémentaire pour les services RH des DDFiP sans ETP supplémentaires ! De plus, nous n'avons plus d'instances locales (CAP) pour étudier ces dossiers alors qu'il existe encore des CAP au niveau national. Quand Bercy a trop de travail ils se tournent vers les départements qui eux ne peuvent se tourner vers ... personne !

Distributeurs de protections hygiéniques : vos élus CFTC-CFDT ont réussi à faire intégrer au plan d'action sur l'égalité professionnelle, cette action qui est totalement d'actualité dans toutes les structures professionnelles de France. La précarité menstruelle frappe aveuglément et doit être prise en compte dans nos services. Nous remettons ce sujet sur la table tant qu'il ne sera pas réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h20.

